

Lorient, le 03/04/2025

APPEL A CANDIDATURE
Contrôleur des prestations
DCF – département maîtrise des risques
Pôle contrôle des prestations santé

Intitulé du poste : contrôleur des prestations	Catégorie : C
Famille professionnelle : Direction Comptable et Financière <i>Date de prise de poste : Dès que possible</i>	Localisation du poste (adresse complète) : 33, boulevard Cosmao Dumanoir 56327 LORIENT Cédex

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur

Établissement public administratif, l'Enim est un acteur majeur de la protection sociale maritime. Ce régime social obligatoire, dédié aux marins professionnels du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et des cultures marines :

- ✓ assure la prise en charge des soins en cas de maladie, accident du travail, invalidité et maternité ;
- ✓ gère le calcul et le versement de la retraite ;
- ✓ accompagne les employeurs et les marins dans leur carrière ;
- ✓ prévoit et met en œuvre des actions sanitaire et sociale ;
- ✓ mène des campagnes de prévention des risques professionnels maritimes.

Mission de la structure

Dans le cadre de certification des comptes du régime par un commissaire aux comptes du secteur privé, la Direction Comptable et Financière assure l'exécution des dépenses et des recettes, la tenue de la comptabilité générale de l'Établissement.

La Direction Comptable et Financière est composée des départements suivants :

DCAF : Département Comptabilité et Analyse Financière

DRAFF : Département Recouvrement Abus Fautes et Fraudes

DMDR : Département Maîtrise des Risques

- ✓ Le pôle Contrôle des Prestations Santé (PCPS) est chargé de vérifier le bien fondé des dépenses liquidées (existence, montant et destinataires des paiements).
- ✓ deux responsables de pôle, respectivement en charge des pôles « recouvrement » et « abus, fautes et fraudes »
- ✓ cinq gestionnaires recouvrement
- ✓ deux chargés d'études et d'investigations.

LE POSTE

Position hiérarchique

Rattachement hiérarchique au responsable du pôle

Missions du poste

De formation technique, le technicien concourt à la maîtrise et à la prévention des risques financiers et de non qualité et /ou à la détection des fraudes lors du contrôle de la mise en œuvre des procédures internes

Il garantit la qualité des opérations de dépenses et/ou de recettes de l'établissement, leur comptabilisation et la restitution des informations

Dans le cadre d'une mission de service public, il concourt à la réalisation des objectifs fixés par la direction de l'établissement, en assurant sa production et la qualité de celle-ci.

Principales activités

Activités pour le pôle contrôle des prestations

- ✓ S'assurer de la conformité des flux d'information à la réglementation et au plan de maîtrise des risques ;
- ✓ Vérifier le respect des procédures informatiques et manuelles ;
- ✓ Valider, formaliser et évaluer les résultats de son contrôle ;
- ✓ Participer à la détection des dysfonctionnements et à la détermination des actions correctrices ;
- ✓ Contribuer à l'identification et à l'analyse des risques.

Spécificités du poste

En fonction du candidat, de son périmètre, le technicien aura une délégation du directeur comptable et financier limitée à son périmètre d'activité et limitée ou non en montant.

Compétences et ressources attendues

Savoirs :

- ✓ Connaître la législation relative à l'activité de son secteur
- ✓ Maîtriser les procédures relatives à son périmètre d'activités
- ✓ Connaître le système d'information, les chaînes de traitement, les sources et les outils documentaires

Savoir-faire :

- ✓ Contrôler la réalité et l'exactitude des informations fournies et détecter les anomalies en vigueur
- ✓ Identifier les anomalies et proposer les actions correctrices
- ✓ Se conformer aux normes (points, référentiels...) de contrôle du plan de maîtrise des risques
- ✓ Se tenir informé de l'évolution de la législation et des nouvelles procédures de son secteur

- ✓ Rédiger et argumenter les résultats des contrôles

Savoir-faire relationnel :

- ✓ Expliquer aux services compétents la nature des anomalies relevées
- ✓ Alerter la hiérarchie et/ou les services concernés sur des risques potentiels

Ressources générales

Il/elle sera le représentant du directeur comptable et financier.

Ressources spécifiques

Le/la technicien(ne) sera l'interlocuteur de services internes : service comptabilité, service de production (les gestionnaires de prestations Santé et Pensions), service maîtrise des risques

Et aussi de services externes : Les autres organismes de Sécurité sociale et les partenaires non institutionnels en fonction de son secteur d'activité, les assurés (clients, pensionnées, les armateurs, les gens de mer).

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Responsable du pôle contrôle des prestations santé : Gilles JACQ : gilles.jacq@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- Fiche de candidature pour une mobilité interne + CV actualisé

sinon

- Lettre de motivation
- CV (**avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...**)
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).

Date limite de candidature 03 mai 2025.